

futuribles
INTERNATIONAL

Les politiques sociales au défi de l'innovation

Perspectives européennes et internationales

Étude en souscription

30 mai 2008

ASSOCIATION FUTURIBLES INTERNATIONAL

47 rue de Babylone - F-75007 Paris - France - Tél. 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax 33 (0)1 42 22 65 54
E-mail forum@futuribles.com - Site Internet www.futuribles.com

Exposé des motifs

Le « système » de protection sociale français, comme l'ont déjà été les systèmes étrangers, est aujourd'hui confronté à d'importants défis résultant notamment :

- du rapport coûts / bénéfices des politiques sociales, du caractère plus ou moins efficace des interventions publiques dans le champ classique de la protection sociale (famille, santé, emploi, retraite), des effets plus ou moins vertueux ou pervers des dispositifs existants ;
- des impératifs de compétitivité globale qu'exige la mondialisation de l'économie, dont le corollaire est le développement d'une concurrence mondiale de plus en plus vive (fût-ce parfois au prix d'un « *dumping social* » sans merci) ;
- des contraintes budgétaires française et européenne, en particulier des critères de convergence inhérents au traité instituant l'Union européenne.

De ce fait, les politiques publiques dans le champ social sont aujourd'hui sujettes à un triple questionnement portant sur leur équilibre financier, leur efficacité et leur légitimité. Il faut en même temps reconnaître que :

- le « système » français de protection sociale, au sens le plus large, résulte de l'adjonction au fil du temps de différentes mesures introduites sous l'effet de la conjoncture, des besoins, voire de revendications, sans aucune mise en cohérence globale ni effort réel de rationalisation ;
- les objectifs de ces politiques, la nature des risques couverts, les périmètres d'intervention respectifs des instances publiques au niveau national et local, aussi bien que des organismes privés, restent éminemment flous et sujets en conséquence à des controverses permanentes.

Faut-il pour autant considérer que les politiques françaises en matière de protection sociale au sens large sont inéluctablement condamnées à l'échec, voire à l'abandon ? Ou tout simplement reconnaître qu'elles ont besoin d'être radicalement modernisées, rajeunies au niveau tant de leurs objectifs que de leurs modalités pour tenir compte des opportunités et des contraintes particulières de ce début du XXI^e siècle ? En bref, « périr ou innover » pourrait résumer en substance le propos de l'étude que le groupe Futuribles lance sur **la modernisation des politiques sociales et l'impératif d'innovation**.

Un repérage des innovations et une évaluation des conditions de leur transposition en France

Futuribles a décidé de conduire, avec une équipe d'experts de haut niveau, un projet d'identification des innovations — qu'il s'agisse d'instruments, de technologies, d'objectifs ou de modalités de gestion du risque social — mises en œuvre en matière sociale en Europe et en dehors de l'Europe.

L'ambition de ce projet est double :

- mettre en lumière, dans les différents pays d'Europe et du monde, des principes de gestion des risques sociaux et des modalités d'organisation du service des prestations qui soient originaux, efficaces et adaptés à la période actuelle d'accélération de la mondialisation des économies ;
- étudier les conditions de transposition de ces nouveaux principes et de ces nouvelles modalités dans le contexte français, en tenant compte du cadre institutionnel existant et des contraintes budgétaires et sociales.

Doivent être bien distinguées les innovations qui relèvent des principes mêmes des politiques sociales (qui couvre quoi et à quel prix ?) et celles qui portent sur la mise en œuvre pratique des dispositifs (comment et avec quels effets ?).

En première approche, et à titre d'illustration, une série de dix sujets d'investigation, rassemblés en quatre catégories, peut être évoquée :

► De nouveaux objectifs pour les politiques sociales

- la fixation d'objectifs de résultats plutôt que de seuls objectifs de moyens, avec par exemple les politiques de lutte contre la pauvreté ou, plus précisément encore, le « sans-abrisme » ;
- la fixation et le suivi d'objectifs généraux de bien-être, voire de bonheur.

► De nouveaux instruments pour mettre en œuvre les politiques

- le capital : il s'agit de l'approche patrimoniale des politiques sociales (*asset-based social policy*), dont le Child Trust Fund britannique est un exemple récent et significatif ;
- les comptes individuels : il s'agit des dispositifs faisant appel à la constitution, privée ou publique, de comptes individuels dans les domaines de la santé, de la formation, de l'insertion (réinsertion) professionnelle ou bien encore de la gestion du temps ;
- les chèques : il s'agit de la distribution de chèques (ou bien de bons, de coupons, ou encore de certificats) dans les domaines de la formation, du paiement de services, ou encore de la santé.

► De nouvelles technologies pour gérer les services et les organisations

- le recours aux technologies modernes pour compléter et / ou réorienter les prestations de service traditionnelles, par exemple avec la télémédecine ou les programmes de *disease management*, en particulier dans le domaine du médicament ;
- la dématérialisation intégrale de la relation de service, par exemple avec le développement d'un guichet unique virtuel.

► De nouvelles modalités de partage des risques

- la mobilisation et l'implication des ressortissants et des bénéficiaires dans le cadre des politiques de rénovation urbaine et des politiques d'insertion pour décider et / ou évaluer la conduite des projets ;
- l'association des ressortissants et de tous les habitants dans la lutte contre la fraude ;
- le soutien public aux politiques « informelles » de gestion du risque social (mariage et stabilité des unions, transferts intergénérationnels et intrafamiliaux).

Il ne s'agit ici que de premières pistes. Un des objectifs préliminaires du projet consiste à recenser et préciser les thèmes et les expériences d'intérêt majeur. Les institutions, opérations et dispositifs étudiés peuvent relever des différents risques de protection sociale.

Dans la suite de cette première étape de repérage des thèmes, des investigations plus poussées seront réalisées avec la rédaction par des experts de différents horizons (universitaires, praticiens, administrateurs) de courts rapports de 15 à 20 pages chacun.

Enfin, les conditions de transposition de ces différents dispositifs dans le contexte français et leurs conséquences possibles seront analysées.

Modalités de réalisation et calendrier du projet

Un document de diagnostic des politiques sociales situant la France dans l'Union européenne et, plus largement, dans le monde sera livré aux souscripteurs dès le lancement de l'étude et servira de document de cadrage. L'étude se déroulera ensuite en trois phases :

► Phase 1 (septembre – décembre 2008) : repérage des innovations sociales et réalisation d'un catalogue raisonné des innovations repérées

Cette phase de repérage s'appuiera à la fois sur la littérature existante et sur une enquête menée auprès des principaux spécialistes et acteurs des politiques sociales, y compris les membres du comité scientifique.

Cette phase donnera lieu à trois produits :

- un catalogue raisonné des innovations repérées ;
- un séminaire fermé avec les souscripteurs, de présentation et d'identification des 10 innovations sur lesquelles focaliser la démarche (décembre 2008) ;
- une liste d'institutions, de dispositifs et d'experts à évaluer et à rencontrer.

► Phase 2 (janvier – avril 2009) : exploration des politiques sociales innovantes en se centrant sur les 10 dispositifs les plus prometteurs sélectionnés en phase 1

Sur chacune des innovations, un travail d'enquête et d'analyse sera effectué par l'équipe de réalisation du projet. Il pourra comprendre des commandes spécifiques passées à des spécialistes reconnus et une visite sur site. Dans tous les cas, il s'agira de préciser la nature de l'innovation, de décrire ses modalités de mise œuvre et les résultats escomptés ou évalués en les resituant dans le contexte économique, social et politique du pays concerné.

Cette deuxième phase donnera lieu à :

- la production d'un rapport de synthèse à vocation opérationnelle de 15 à 20 pages sur chacune des innovations ;
- une présentation et une discussion autour de ces innovations dans un séminaire réservé aux souscripteurs (avril 2009).

► Phase 3 (mai – juin 2009) : examen des applications possibles de ces innovations dans le cadre français

Les conditions de transposition voire d'adaptation de chacune des innovations dans le cadre français, seront analysées ; leurs implications positives et négatives, directes et indirectes, feront également l'objet d'une évaluation.

Cette phase donnera lieu à :

- la production d'une note sur les conditions et implications de la transposition de chacune de ces innovations dans le contexte français ;
- la rédaction d'un rapport final délibérément succinct (une vingtaine de pages) qui rendra compte de l'ensemble de la démarche et de ses principaux enseignements ;
- un séminaire fermé avec les souscripteurs permettant la présentation et la discussion de cette dernière phase du travail (juin 2009).

Organisation générale

► Comité scientifique

Un comité scientifique composé de personnalités reconnues est en cours de constitution. Il orientera et veillera à la qualité du travail. Il sera consulté et associé aux différentes étapes de l'étude.

Ont dès à présent accepté d'en faire partie : Claude Bigot (École nationale supérieure de sécurité sociale), Gilbert Cette (université de la Méditerranée), Louis Chauvel (Sciences-Po), Martine Durand (OCDE), Yannick d'Haene (Association internationale de sécurité sociale), Robert Holzmann (Banque mondiale), David Khayat (Assistance publique - hôpitaux de Paris), Frédéric Lerais (Commission européenne), Mathilde Lemoine (HSBC), Bruno Palier (Sciences Po) et Pierre Rosanvallon (Collège de France).

► L'équipe responsable du projet est composée de :

Directeurs de projet :

Julien Damon (professeur associé à Sciences Po)
Hugues de Jouvenel (directeur général de Futuribles)

Conseiller scientifique : Louis-Charles Viossat (inspecteur général des Affaires sociales)

Chargés d'études : Pierre-Yves Cusset, Nicolas Duvoux, Sylvain Lemoine

Secrétariat scientifique : François de Jouvenel (groupe Futuribles)

Ce secrétariat scientifique permettra à tout moment aux organismes souscripteurs d'être informés du déroulement des travaux.

Un site Internet sera consacré à ce projet. Outre les attendus du projet et son calendrier, il permettra également l'accès aux différents documents produits. Un espace collaboratif sera consacré aux échanges entre les souscripteurs et l'équipe de direction du projet.

La production

Cette étude donnera lieu à :

- un document de cadrage remplaçant les politiques sociales françaises dans un cadre européen et mondial (septembre 2008) ;
- un catalogue raisonné des innovations repérées (décembre 2008) ;
- une liste d'institutions, de dispositifs et d'experts à évaluer et à rencontrer (décembre 2008) ;
- des rapports de synthèse à vocation opérationnelle sur chacune des innovations (janvier - avril 2009) ;
- des compléments sur chacun des rapports portant sur les conditions de transposition en France et les implications attendues (mai - juin 2009) ;
- un rapport général sur la démarche (juin 2009).

Le groupe Futuribles s'attachera — autant que possible avec le concours des souscripteurs — à valoriser au mieux les travaux qui entendent clairement contribuer au nécessaire *aggiornamento* des politiques sociales (*policy oriented studies*).

Sont à ce titre envisagées :

- la publication des travaux sous la forme d'un numéro spécial de la revue *Futuribles* (2009) ;
- l'organisation d'un colloque international en France, en septembre 2009 : son ambition sera de faire écho aux travaux menés et d'en assurer la publicité la plus large possible ; ce colloque associera étroitement les souscripteurs de l'étude qui le souhaitent et veillera à afficher leur implication dans la mise en œuvre du projet.

Modalités de souscription et conditions de réalisation

Le prix de souscription à cette étude est de 20 000 euros HT, soit 23 920 euros TTC (dont TVA à 19,6 %, soit 3 920 euros), payable selon l'échéancier suivant :

- un premier acompte de 40 % lors de la souscription ;
- un deuxième acompte de 30 % à l'issue de la phase 2 ;
- le solde de 30 % à l'issue de la livraison des produits définitifs.

Les membres partenaires de l'association Futuribles International bénéficient sur ce tarif d'une remise de 25 % ; les membres associés d'une réduction de 10 %.

La souscription est lancée à partir du 2 juin 2008. Si le nombre des souscripteurs s'avère en définitive insuffisant pour mener à bien ce programme, il va de soi que les souscripteurs seront intégralement remboursés du paiement de leur premier acompte.

Contacts

Julien Damon

Futuribles

47, rue de Babylone

75 007 Paris

julien.damon@orange.fr

Tél. 33 (0)6 33 21 51 69

François de Jouvenel

Futuribles

47, rue de Babylone

75 007 Paris

fjouvenel@futuribles.com

Tél. 33 1 (0)1 53 63 37 77

Futuribles International est une association internationale de prospective dont le but est d'explorer quelles sont les tendances lourdes et émergentes d'évolution à moyen et à long terme, quels sont les enjeux qui y sont liés, les politiques et les stratégies pouvant en conséquence être adoptées. L'association assure au profit de ses membres une fonction de veille stratégique dans les domaines géopolitique, économique, technologique, social et culturel, ainsi qu'une fonction de catalyseur de réflexions sur ce qui peut advenir (les futurs possibles) et sur ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies).

LES POLITIQUES SOCIALES AU DÉFI DE L'INNOVATION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

À retourner à Futuribles International - 47 rue de Babylone - F-75007 Paris
Tél. + 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax + 33 (0)1 42 22 65 54
E-mail forum@futuribles.com - Site Internet www.futuribles.com
N° TVA : FR 21.784314940 - N° SIRET : 784 314 940 00056

Nom
Prénom
Fonction
Organisation
Adresse
Code postal
Ville Pays
Tél. Fax
E-mail
N° TVA

Membre partenaire de Futuribles International

Souscrit à l'étude « Les politiques sociales au défi de l'innovation » pour un montant total de 15 000 euros HT soit 17 940 euros TTC (dont TVA à 19,6 % = 2 940 euros), verse un premier acompte de 6 000 euros HT, soit 7 176 euros TTC (dont TVA à 19,6 % = 1 176 euros).

Membre associé de Futuribles International

Souscrit à l'étude « Les politiques sociales au défi de l'innovation » pour un montant total de 18 000 euros HT soit 21 528 euros TTC (dont TVA à 19,6 % = 3 528 euros), verse un premier acompte de 7 200 euros HT, soit 8 611,20 euros TTC (dont TVA à 19,6 % = 1 411,20 euros).

Non-membre de Futuribles International

Souscrit à l'étude « Les politiques sociales au défi de l'innovation » pour un montant total de 20 000 euros HT soit 23 920 euros TTC (dont TVA à 19,6 % = 3 920 euros), verse un premier acompte de 8 000 euros HT, soit 9 568 euros TTC (dont TVA à 19,6 % = 1 568 euros).

Correspondant principal pour Futuribles

Nom
Prénom
Fonction
Service
Tél. Fax
E-mail

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de Futuribles International
- par virement bancaire : Banque Neuflyze OBC,
F-75410 Paris cedex 08
Code banque 30788, code guichet 00107
N° de compte 10202041200 clé 24
IBAN FR76 3078 8001 0710 2020 4120 024
BIC NSMBFRPPXXX
- par carte Visa ou American Express
N° Expire
- au reçu d'une facture

**et s'engage à verser le montant restant dû
selon l'échéancier indiqué.**

Fait à

Le

Signature

Cachet de l'organisation

futuribles
INTERNATIONAL

47 rue de Babylone - F-75007 Paris
N° TVA : FR 21.784314940 - N° SIRET 784 314 940 00056
Tél. 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax 33 (0)1 42 22 65 54
E-mail forum@futuribles.com
Site Internet www.futuribles.com

Explorer ce qui peut advenir
(les futurs possibles)
et ce qui peut être fait
(les politiques et les stratégies)

GROUPE *futuribles*

L'anticipation au service de l'action

→ **Une association internationale de prospective, Futuribles International**

□ **Veille**

- Sur qui fait quoi, où et comment, dans le domaine des études prospectives
- Vigie : système de veille mutualisée sur les tendances lourdes et émergentes d'évolution du monde contemporain

□ **Forum prospectif**

Plate-forme de rencontres entre experts et décideurs, Futuribles International organise des tables rondes, des journées d'étude et des colloques internationaux

□ **Formation**

- Des séminaires de formation aux concepts et aux méthodes de prospective
- Des séminaires de prospective appliquée

□ **Études et recherche**

Des études en souscription sont lancées sur des problématiques communes aux personnes et aux organisations membres

→ **Une société de presse et de communication**

- *Futuribles*, revue mensuelle pluridisciplinaire et prospective sur les grands enjeux du monde contemporain et ses évolutions possibles
- Une action permanente de sensibilisation aux futurs possibles au travers des médias

→ **Un pôle d'expertise en prospective et stratégie**

- Des études de prospective appliquée
- Une activité de conseil en veille, prospective et stratégie auprès des entreprises et organismes publics

GROUPE
futuribles

L'anticipation au service de l'action

47 rue de Babylone - F-75007 Paris

Tél. : 33 (0)1 53 63 37 70

Fax : 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail : forum@futuribles.com

Site Internet : www.futuribles.com